

Fait à Solomiac, le 24/07/2026

Direction Départementale des Territoires du Gers
9 place du Foirail - BP 342
32007 AUCH Cedex

A l'attention de M^{me} Stéphanie ESTEVENON,
Service Eau et Risques

Objet : Saisine sur la demande d'autorisation environnementale
relatif au projet de construction de l'usine d'eau potable du SPEPAA

Réf. dossier : B-250115-181813-544-009

N° AIOT : 0100284178

Monsieur le Directeur,

Vous avez saisi le SYGRAL pour avis concernant le projet de construction d'une usine d'eau potable porté par le Syndicat de production d'eau potable Auch-Aubiet (SPEPAA) et je vous en remercie.

L'analyse du dossier transmis n'amène aucune remarque de ma part étant donné que les enjeux « qualité de l'eau », « milieux aquatiques » et « zones humides » ont été pris en compte dans ce projet, notamment en prévoyant le passage sous la rivière Arrats par forage dirigé, cette technique réduisant fortement les impacts sur le cours d'eau et sur sa ripisylve.

La préservation des haies existantes et l'évitement des zones humides présentes sur le tracé de la canalisation ont également été pris en compte, au travers de la démarche ERC.

Aussi, je donne un avis **FAVORABLE** à ce projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,



Bruno GABRIEL

